Clayes de l'info

Panneau Pocket
Informations en temps réel

INFORMATIONS COMMUNALES

clayes.fr

Clayes

Le mot du Maire

Encore quelques semaines de patience pour les clayens, avant de pouvoir bénéficier du nouveau parcours qui reliera le secteur de *La Croix des Badiers*, où se trouve le club canin, jusqu'au premier rond-point situé à l'entrée du bourg de Saint-Gilles.
Séparé physiquement du trafic routier de la RD 21 en provenance de Romillé, il permettra aux cyclistes et piétons ayant emprunté *La Rabine*, face au château de Clayes, de se rendre à Saint-Gilles avec un niveau de sécurité sensiblement amélioré.
Ce projet, qui date de plus de dix ans, n'aurait incontestablement pas pu voir le jour sans la bienveillance de l'équipe municipale Saint-Gilloise, qui a accepté de prioriser ces travaux dans son enveloppe métropolitaine. Nous étions tributaires de la livraison du nouveau rond-point récemment installé à la sortie de la RN 12. Notre patience fut finalement récompensée.

Programmé dès la création de la *ZAC des Petites Haies*, le plateau ralentisseur sur la RD 421, à l'entrée Ouest de la commune, au niveau du carrefour du secteur du *Pâtis Bigot*, sera réalisé durant la période des prochaines vacances scolaires de la Toussaint, du 20 au 31 octobre 2025. L'objectif de cet aménagement est bel et bien de contraindre au ralentissement les véhicules en provenance de Pleumeleuc dès l'entrée de notre commune.
Les accès des riverains seront maintenus en permanence pendant la durée de l'opération.
Cette dernière réalisation viendra clore cette période de désagréments, générés par la réalisation du rond-point et de la piste sécurisée d'accès à Saint-Gilles.

Les 22 lampadaires sérieusement vieillissants et obsolètes de la rue de l'étang furent comme prévu remplacés avant les grandes vacances. Tout en optimisant la qualité de l'éclairage, le nouvel équipement choisi permettra des économies énergétiques, mais aussi la préservation de la biodiversité grâce à une réduction significative de la pollution lumineuse. Le style communal a bien été respecté.

Les travaux du nouveau préau de l'école se sont déroulés durant les grandes vacances avec un calendrier particulièrement contraint. Ils se terminèrent en temps et en heure, au grand soulagement de l'équipe municipale.
Les agents communaux interviendront prochainement pour procéder à l'aménagement des espaces verts.
Il nous faut trouver toutes sortes d'artifices pour apporter un maximum de zones de fraîcheur à la cour qui est très minérale et par conséquent étouffante durant les périodes de chaleur.

L'effectif scolaire est désormais de 96 élèves répartis en cinq classes, 10 en TPS et PS, 21 en MS et GS, 20 en CP et CE1, 20 en CE1 et CE2 et 25 en CM1 et CM2. Les conditions d'apprentissage semblent une nouvelle fois idéales.

Deux camions de pompiers ont récemment été mobilisés pour faire face au démarrage d'un feu à proximité du terrain de boules, suite à l'attitude inappropriée de personnes utilisant un barbecue.
L'arrêté sécheresse est à date toujours d'actualité.

Le forum annuel des associations s'est tenu le vendredi 5 septembre suivi du pot de la municipalité, agrémenté par la traditionnelle galette saucisse de l'association de tennis de table.

696 personnes bénéficient désormais de l'information communale en temps réel sur l'application mobile *Panneau Pocket*. 4330 vues ont été recensées ce dernier mois.

Il nous faut collectivement maximiser les chances d'optimiser la rentabilité de notre unique commerce. La commune a réservé deux places de stationnement pour la clientèle de la boulangerie. Aussi, les clayens sont priés de bien vouloir préserver ces deux « arrêts minutes ».
Nous avons récemment rencontré Monsieur Desmarieux, l'exploitant. Nous partageons l'objectif commun d'assurer la pérennité de son commerce et la satisfaction du plus grand nombre.

N'oubliez pas de consulter l'agenda de fin d'année, déjà bien rempli, avec une nouveauté, le défi course nature qui sera organisé par Thierry GIBOIRE et la municipalité le 5 octobre de 9 h à 12h sur notre commune, en l'honneur de Laurence GIBOIRE, décédée le 18 janvier. Les dons seront reversés au centre Eugène Marquis.

Enfin, je me permettrai, au nom des Clayens, de remercier tous les bénévoles des associations pour leurs disponibilités et leur implication.

Bonne lecture.

Philippe SICOT.

Sommaire

Le mot du Maire page 2
Vie de la commune page 3
Vie associative page 13
Infos pratiques page 20

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication

Responsable :
Claude FOUILLET

Membres :
Estelle BAURÈS
Solenne GUINARD
Nadine ROULLEAU

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations des séances du conseil municipal des 2 et 30 juin 2025.

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site **www.clayes.fr**.

- **TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS**

Après concertation avec l'association Familles rurales, gestionnaire du centre de loisirs, et la commune de Parthenay, le conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs applicables depuis le mois de juin 2025.

Tarifs du centre de loisirs	Journée entière	Demi-journée
Tranche 1 : 0 à 450€	7,04 €	4,22 €
Tranche 2 : 451€ à 650€	8,16 €	4,90 €
Tranche 3 : 651€ à 800€	10,21 €	6,14 €
Tranche 4 : 801€ à 1 100€	11,46 €	6,87 €
Tranche 5 : 1 101€ à 1 500€	12,70 €	7,62 €
Tranche 6 : 1 501€ et +	13,94 €	8,36 €

Tarifs de la cantine	Tarif	Tarif « sans repas »*
Tranche 1 : 0 à 450€	3,41 €	1,95 €
Tranche 2 : 451€ à 650€	3,94 €	2,26 €
Tranche 3 : 651€ à 800€	4,32 €	2,46 €
Tranche 4 : 801€ à 1 100€	4,55 €	2,60 €
Tranche 5 : 1 101€ à 1 500€	4,85 €	2,77 €
Tranche 6 : 1 501€ et +	5,05 €	2,88 €
Tranche 7 : Hors commune	5,90 €	3,20 €
Adultes encadrants	5,03 €	-

** repas fourni par la famille pour raison de santé*

- **ALIÉNATION DES PARCELLES CADASTRÉES A1507 et A1508 – 3 RUE DU PARC**

Dans le cadre de la vente de la propriété située au 3, rue du Parc (ancien Pub de Clayes), le conseil municipal a décidé :

- d'acquérir la pleine propriété des parcelles n° A1507, d'une surface de 170 m², pour un montant de 1700 €, hors frais d'acte ;
- de céder la parcelle n° A 1508, d'une surface de 24 m², pour un montant de 240 €.

Ces deux parcelles étaient jusqu'à présent détenues par la commune en indivision.

Agenda

- **Concours de Palet**
  Samedi 20 septembre, 9h / 14h
  Terrain de football
- **Concert des Valérianes**
  Samedi 4 octobre, 18h30, Eglise
- **Défi course nature**
  Dimanche 5 octobre, 9h-12h, départ à la salle polyvalente
- **Repas des aînés**
  Jeudi 9 octobre, 12h, salle polyvalente
- **Soirée Tartiflette de l'APE**
  Samedi 11 octobre, 19h, salle polyvalente
- **Commémoration de l'Armistice**
  Mardi 11 novembre, 11h, place de l'Eglise
- **Bourse aux plantes**
  Dimanche 16 novembre
- **Tournoi de Poker**
  Samedi 22 novembre, salle polyvalente
- **Concours de Belote**
  Samedi 29 novembre, salle polyvalente
- **Marché de Noël**
  Samedi 6 décembre, salle polyvalente
- **Vœux du maire**
  Samedi 10 janvier 2026, 11h, salle polyvalente

Cession de la parcelle 1508 (24 m²) actuellement en indivision – 240 €

Acquisition de la parcelle 1507 (170 m²) actuellement en indivision – 1700 €

Rétrospective

- **Le bal populaire du 13 juillet**

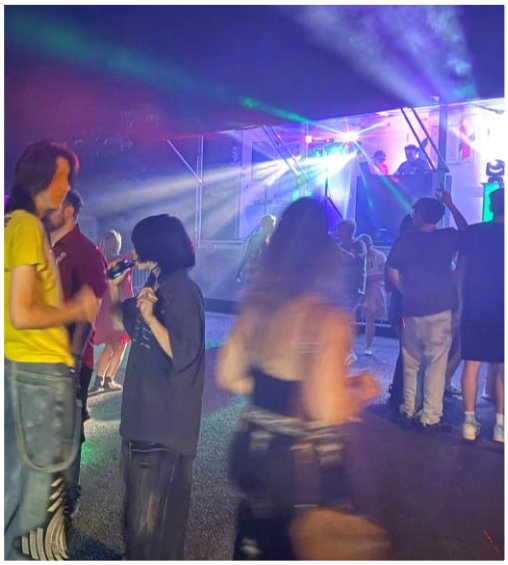

- **Le Forum des associations et la Maison du Vélo Mobile du 5 septembre**

- **Les travaux de rénovation de 22 points lumineux de la rue de l'étang**

Rennes métropole a confié à l'entreprise Bouygues Energie et Services la réalisation des travaux de rénovations de 22 points lumineux sur la rue de l'étang, pour un montant de travaux 65 413,80 € TTC, avec une économie d'énergie de l'ordre de 70%, avec un éclairage plus qualitatif.

- **La création d'un giratoire en sortie de RN 12 et l'aménagement d'une piste cyclable**

Le nouveau giratoire au niveau de la sortie de la RN 12 est ouvert à la circulation.

Les travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre le centre canin et Saint-Gilles sont en cours jusqu'au 31 octobre.

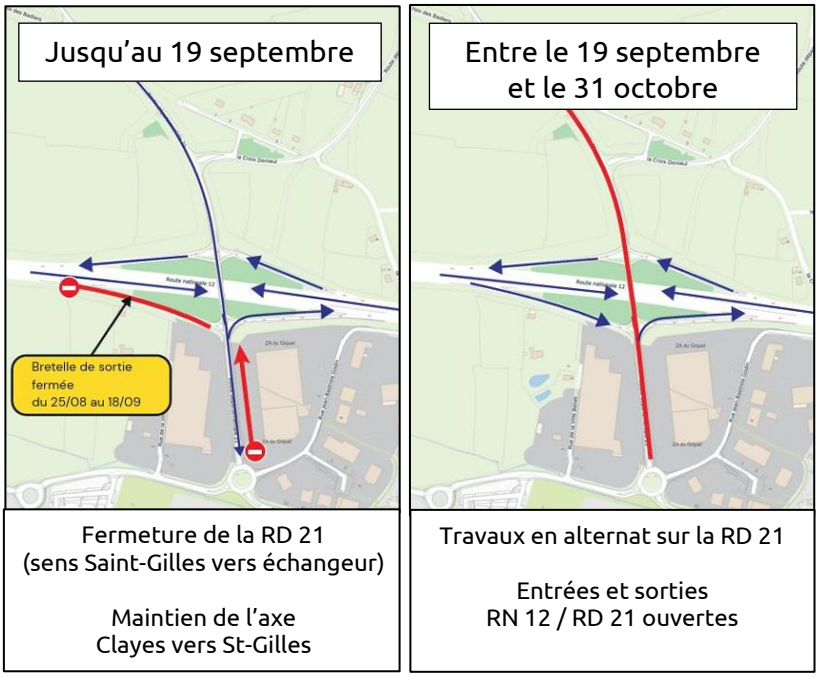

Fermeture de la RD 21
(sens Saint-Gilles vers échangeur)

Maintien de l'axe
Clayes vers St-Gilles

Travaux en alternat sur la RD 21

Entrées et sorties
RN 12 / RD 21 ouvertes

Aménagement d'un ralentisseur à l'entrée Ouest de la commune

Du 20 au 31 octobre 2025, Rennes métropole va procéder à des travaux de création d'un plateau ralentisseur sur la RD 421, route de Pleumeleuc, au niveau du Pâtis Bigot.

Durant la réalisation de l'opération, et afin d'optimiser les conditions de sécurité, la circulation sera déviée. L'accès des riverains sera maintenu en permanence pendant la durée de l'opération, même si des perturbations sont à prévoir.

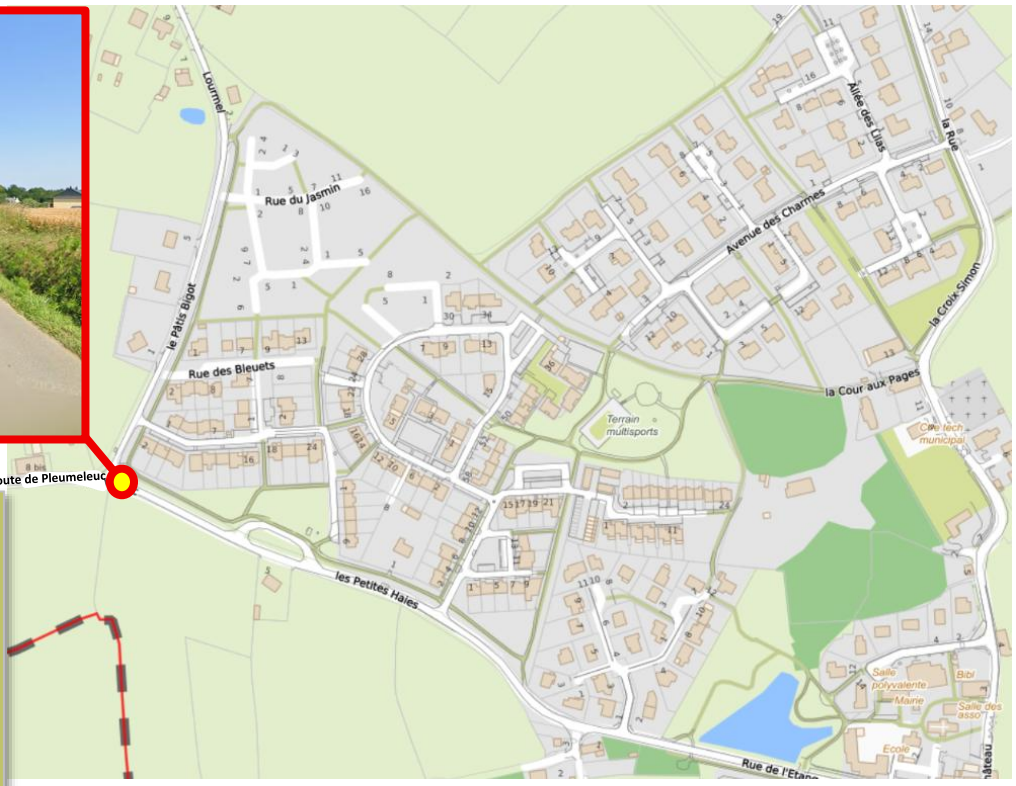

RÉFECTION DE VOIRIE

Le Pâtis Bigot

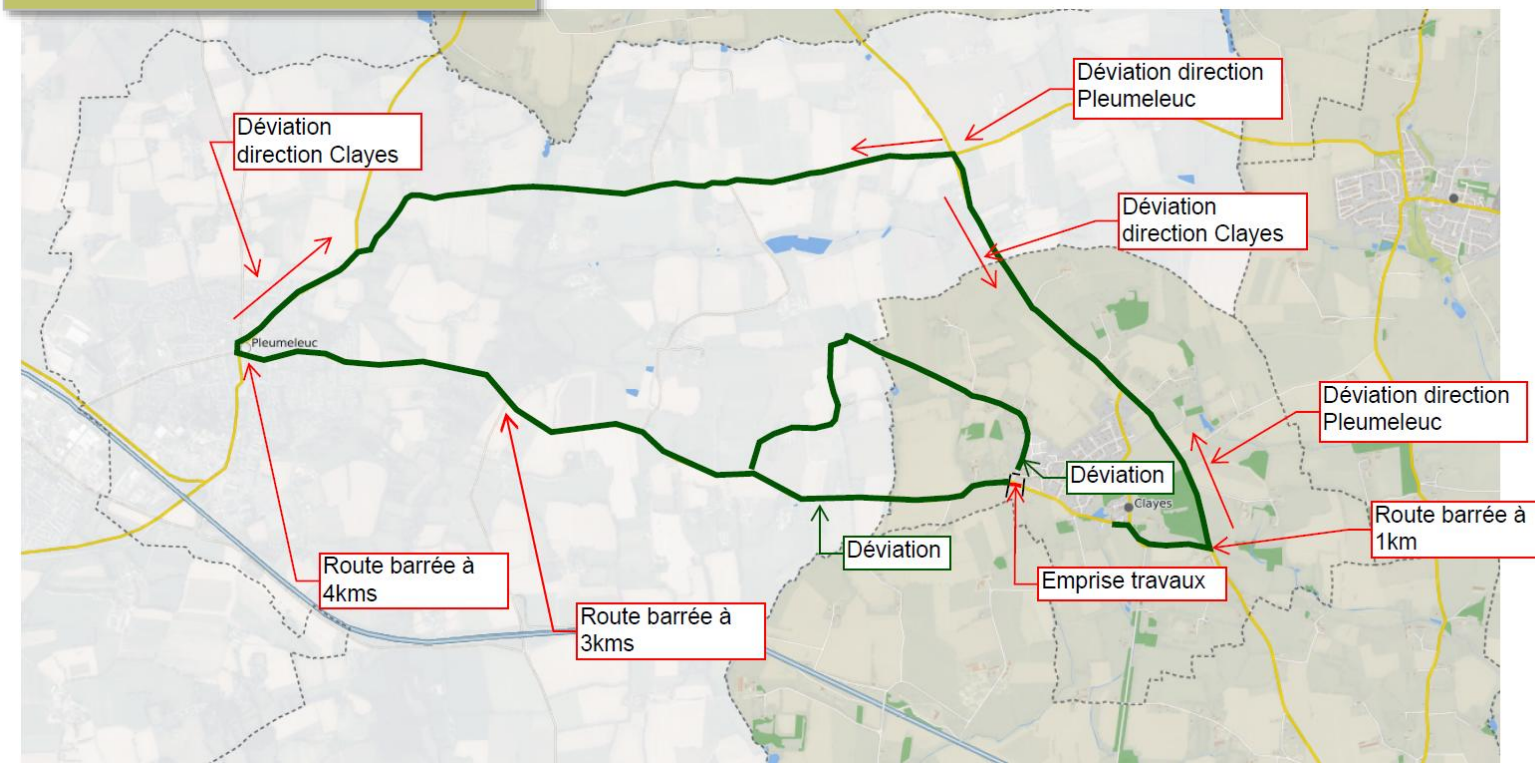

Autorisations d'urbanisme

Démarches en ligne

Le guichet numérique permettant le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme est accessible à l'adresse : **rm.bzh/demarches-urbanisme**

Permanences de l'instructrice

Afin de pouvoir répondre aux questions des usagers concernant leurs projets (hormis piscines, carports, clôtures et fenêtres), l'Instructrice chargée d'instruire pour la commune les demandes d'autorisation d'urbanisme, assure des permanences sur rendez-vous chaque 4ème mercredi matin du mois.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil de la mairie.

L'Ille-et-Vilaine reste confrontée à un manque d'eau

Alerte sécheresse

Le département est toujours placé en alerte sécheresse. Le Préfet d'Ille-et-Vilaine a pris des mesures de restrictions ou d'interdictions d'usage de l'eau, pour les particuliers, les collectivités, les entreprises ou les exploitants agricoles.
Toutes les informations sur **https://vigieau.gouv.fr/**

Kits ECODO disponibles en mairie

Chacun à son échelle peut contribuer aux économies d'eau. En partenariat avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la commune met à disposition gratuitement des usagers, à l'accueil de la mairie, des mousseurs à installer sur les robinets et douches pour permettre des économies d'eau.
Ceux-ci sont distribués avec une notice d'installation, une procédure de débit ainsi qu'un flyer sur le référentiel Ecodo.

Zac des Petites Haies

4 lots restent disponibles au sein du secteur 4 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Petites Haies.

Contacts :
Fabienne LECHAUX, assistante d'opération chez *Territoire et développement*.
02 99 35 31 01 - **fabienne.lechaux@territoires-rennes.fr**

Lot	Surface	Prix TTC
4.4	578 m²	110 976 €
4.9	278 m²	53 376 €
4.11	456 m²	87 552 €
4.12	327 m²	62 784 €

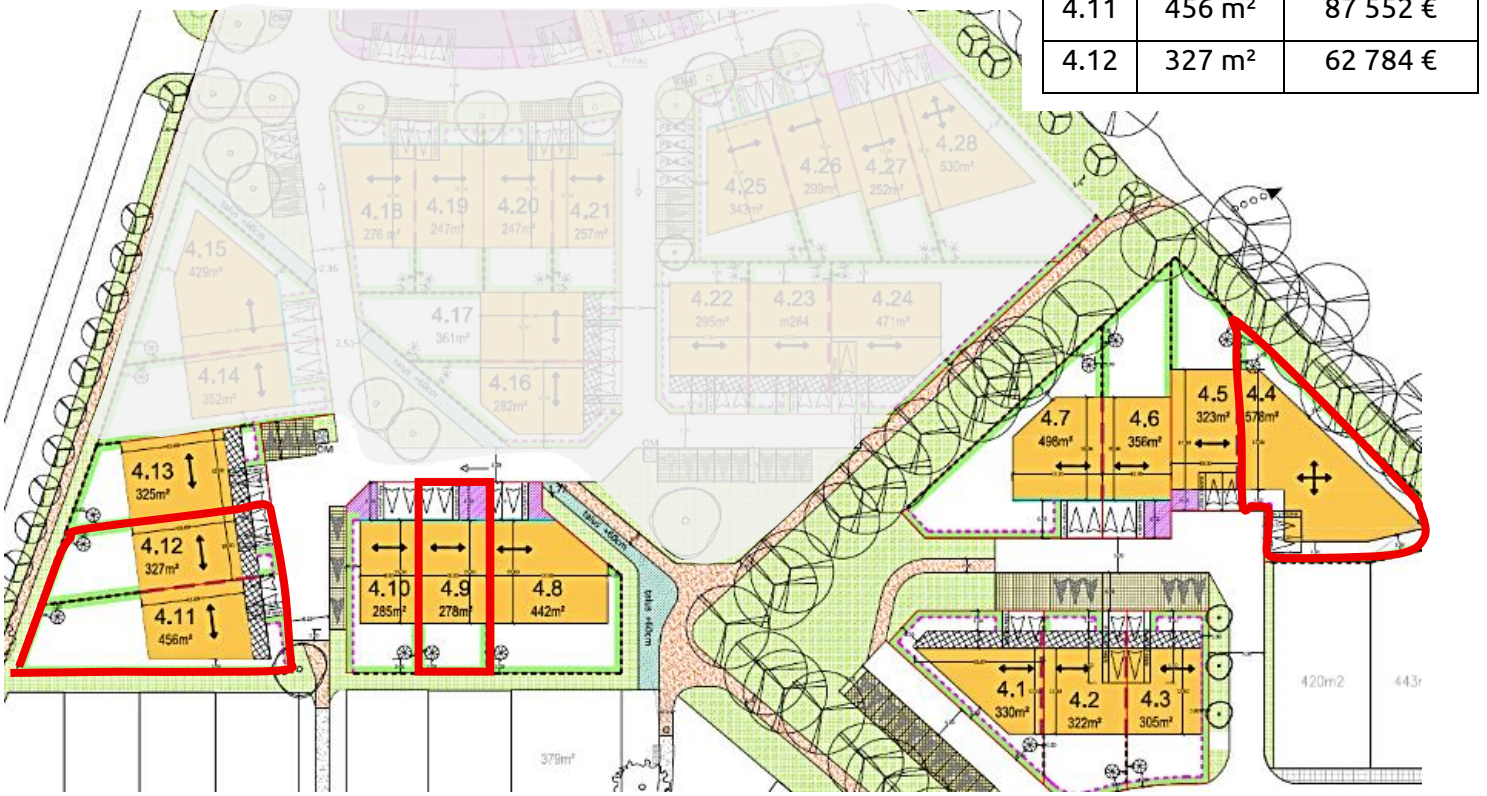

A Clayes pas de tailles radicales !

Nous l'avions déjà évoqué lors d'un précédent article paru en octobre 2022, notre commune bénéficie d'un patrimoine arboré reconnu riche en essences locales avec de nombreux arbres centenaires. Nous avons décidé de préserver ce patrimoine dont nous sommes légataire. Afin d'entretenir ce peuplement nous suivons les recommandations des professionnels et experts de l'arbre. Leur premier conseil est d'éviter les tailles radicales. Voici leurs préconisations.

La taille radicale en élagage : de quoi s'agit-il ?
La taille dite radicale, vigoureuse, drastique ou sévère, consiste à étêter un arbre ou à couper de très grosses branches. Dans certains cas, c'est la totalité des branches qui est supprimée, ne laissant que le tronc. La structure de l'arbre est donc radicalement modifiée.

Les conséquences de la taille radicale d'un arbre
La taille radicale étant mutilante, ses conséquences sur l'arbre sont graves et nombreuses.

- *Infection et pourrissement des plaies de taille*

Quand la section de branche coupée est trop grosse, la cale de recouvrement, indice de cicatrisation, mettra plusieurs années à recouvrir entièrement la plaie. Ainsi, la surface mise à nu est exposée aux agents pathogènes, comme les champignons lignivores, les bactéries, les insectes…
Elle commence donc à pourrir et à se creuser en cavités dont le diamètre augmente de plus en plus chaque année. Au fur et à mesure qu'elles s'élargissent, c'est l'épaisseur du bois sain qui se réduit. Au fil des années, la résistance mécanique même de l'arbre est mise à rude épreuve et il peut un jour s'effondrer.

- *Diminution drastique des réserves et production des rejets*

Quand l'arbre est amputé, il perd une grande partie de ses réserves en sucre et amidon. Il se retrouve donc affaibli et très vulnérable aux attaques extérieures. Par ailleurs, il réagit naturellement à la privation de ses branches en développant au niveau des périphéries des endroits de coupe, de nouvelles branches.
Cette repousse anarchique est due à une perturbation de la circulation normale des hormones de croissance. Ces nouvelles branches quant à elles, n'étant pas bien ancrées sur une épaisseur de bois sain, ne résistent pas aux intempéries quand elles commencent à grossir.

Coûts supplémentaires d'entretien et perte d'esthétique
L'arbre taillé radicalement aura besoin de plus d'entretien et de surveillance. Il faudra finalement réaliser un abattage de manière anticipée. De plus, ainsi handicapé, l'arbre perd de sa prestance et de son architecture naturelle. Il portera longtemps son traumatisme qui demeurera bien visible.

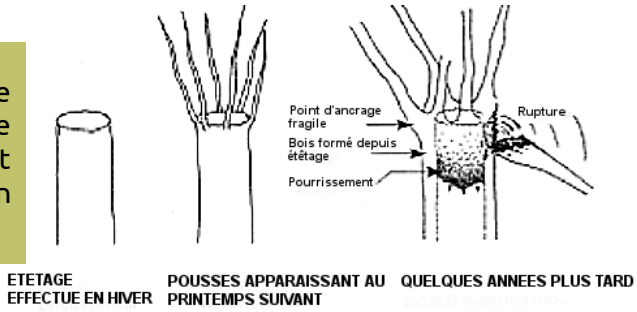

Que retenir ?
La taille radicale a de nombreuses conséquences plus ou moins désastreuses pour l'arbre, notamment quand il est déjà adulte. Elle est donc à éviter.

Solution
Les arboristes grimpeurs que nous sollicitons s'accordent sur des méthodes de taille qui limitent ces désagréments. Il s'agit de faire des tailles d'éclaircie ou de réduction légère sur tire sève, cela permet une saine cohabitation entre l'homme et l'arbre. Votre mairie s'engage à préserver son patrimoine arboré en ne pratiquant que des interventions raisonnées sur ses arbres.
Lorsque, pour un élagage, les branches qui seront coupées dépassent 25 cm de diamètre, il vaut mieux envisager l'abattage. Généralement le diamètre des coupes ne devrait pas excéder 10 cm.

Les Espaces Boisés Classés

Afin de garantir la biodiversité, la santé ou l'esthétique de la commune, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), identifie des « Espaces Boisés Classés » (EBC) à conserver, à protéger ou à créer. Le plan de zonage est consultable en mairie.

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Dans un Espace Boisés Classé, les coupes et abattages d'arbres sont impérativement soumis à une procédure de demande d'autorisation en mairie.

L'exécution de déboisements ou de travaux illicites imposent une remise en état des lieux. A défaut, il y est pourvu par l'administration aux frais du propriétaire.

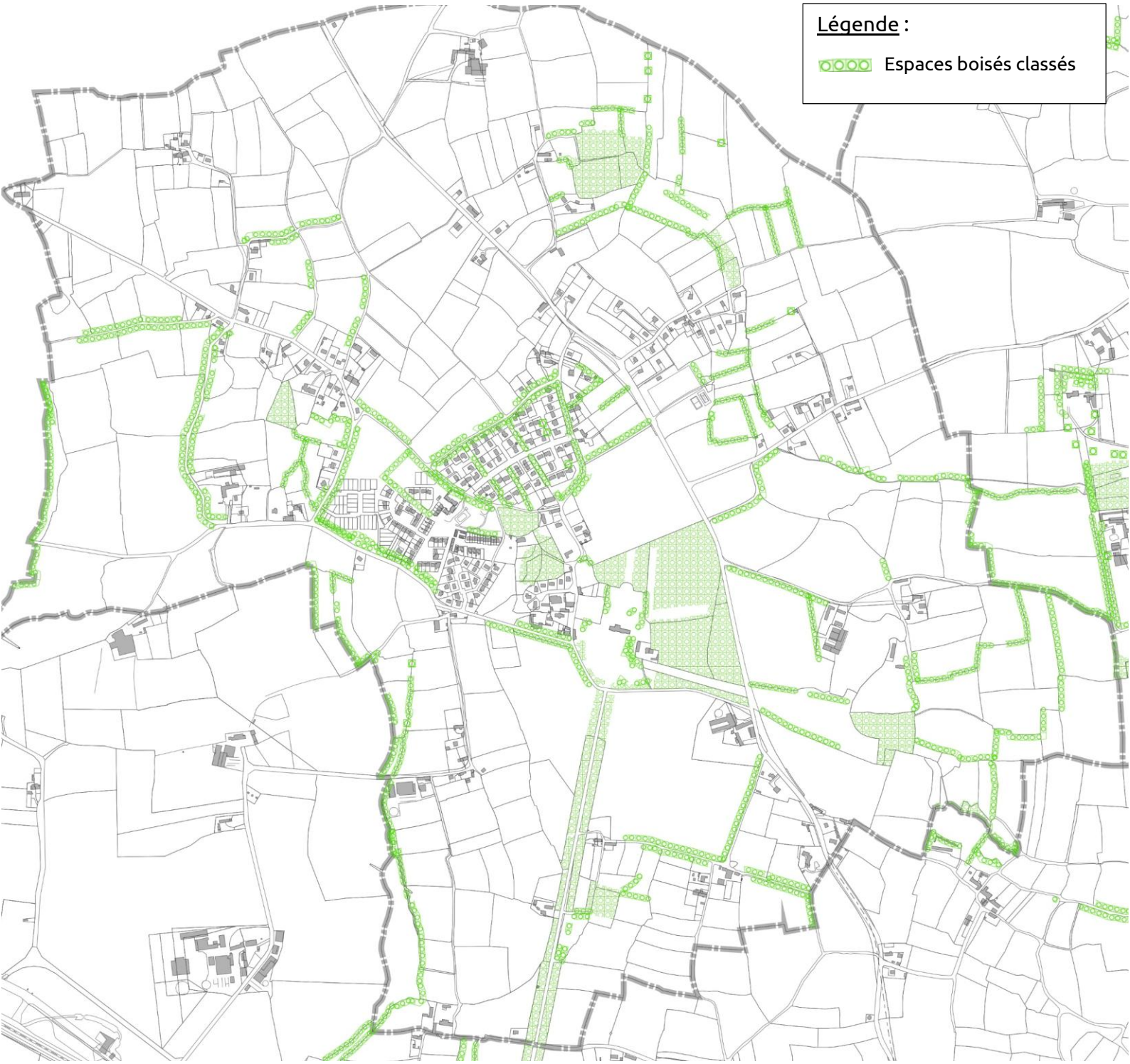

École et services périscolaires

Rentrée 2025

96 élèves ont effectué leur rentrée scolaire le lundi 1er septembre. Ils sont répartis en 5 classes.

- Christine JASLET : **10** élèves **TPS*-PS**
  ATSEM : Sandrine ROUANET

**L'accueil de TPS sur l'année scolaire 2025-2026 reste exceptionnel.*

- Katell MARTIN : **21** élèves de **MS-GS**
  ATSEM : Rachel FRIN
- Maël GARDEY-AREND : **20** élèves de **CP-CE1**
- Soizic SAVARY : **20** élèves de **CE1-CE2**
- Pierric DRAÏ : **25** élèves de **CM1-CM2**

Garderie

Garderie du matin : 7h30 – 8h30
Garderie du soir : 16h30 – 18h45
Il n'y a pas d'inscription à réaliser.
Contact : 07 88 94 83 78

Cantine

En moyenne, 89 repas sont servis chaque jour.

Pour toute inscription ou annulation de dernière minute, nous invitons les familles à contacter Monique AUBRY à la cantine avant 10h la veille (ou le vendredi pour le repas du lundi). Si vous ne prévenez pas de l'absence de vote enfant, le repas que nous avons commandé vous sera facturé.
Contact : 02 99 06 17 49

A la cantine, les serviettes sont mises à disposition pour les seuls élèves de la maternelle. Les élèves de l'élémentaire doivent être munis d'une serviette de table marquée à leur nom qui doit être remplacée chaque fin de semaine.

Il est conseillé aux parents des enfants mangeant à la cantine de laisser dans le cartable un coupe-pluie (K-Way), qui peut s'avérer utile les jours de pluie.

La commune a fait l'acquisition de nouvelles tables et chaises adaptées pour les élèves de maternelle.

Bibliothèque

Recherche de bénévoles

L'ouverture de la bibliothèque est permise grâce au travail des bénévoles qui assurent des permanences le mercredi (16h30 – 18h30) ainsi que le samedi (10h30 – 12h30). Ces permanences s'effectuent idéalement en binôme.

Contact : 02 99 07 10 32
bibliotheque.clayes35@orange.fr

Tarifs

Réseau lecture publique	
Individuel	7,50 €
Famille	12,50 €
Hors réseau lecture publique	
Individuel	11,50 €
Famille	16,50 €
Autres usagers	
Jeunes (- 18 ans) / Etudiants (- 25 ans) / Demandeurs d'emploi / Carte Sortir ! / Assistantes maternelles / Nouveaux habitants	gratuité

Déjections canines

Pour le confort de tous, la municipalité invite les propriétaires de chiens à **ramasser les déjections de leurs animaux**.
Un geste simple, mais essentiel pour vivre ensemble dans un espace propre et agréable !

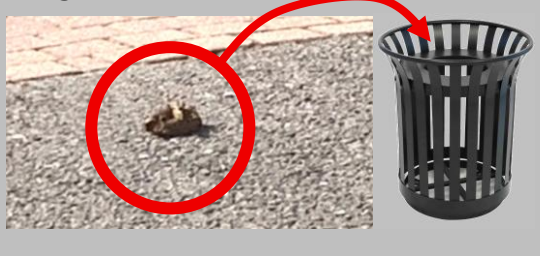

Extension du préau scolaire

Coût du projet : 108 824,14 € HT

- Maîtrise d'œuvre : 14 454.74 €

AGENCE DELOURMEL – Maîtrise d'œuvre - Architecture
LE FAUCHEUR Vincent architecte dplg - E.I.

- Etudes techniques : 5 690,00 €

SOCOTEC
apogea Géotechnique
BTP Consultants

- Travaux : 88 679,40 €

SAS MARSE CONSTRUCTION
ceme
CM CO CHARPENTE BARDAGE COUVERTURE ZINGUERIE

Financement (HT)

- Etat : 18 373,80 € *(16,9 %)*
  Dotation d'Equipement des Territoires ruraux
- Rennes Métropole : 27 561,00 € *(25,3 %)*
  Fonds de Soutien à l'Investissement Local
- Commune : 62 889,34 € *(57,8 %)*
  Autofinancement

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à Clayes au début de l'année 2026, du 15 janvier au 14 février.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement… La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Portage de repas par l'ADMR

Nouveau service de portage de repas à domicile par l'ADMR du Pays de Montfort-sur-Meu.

À partir du 1er avril 2025, l'ADMR propose un service de portage de repas à domicile pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Ce service permet de manger sainement et équilibré, avec des repas validés par une nutritionniste, y compris des repas hyperprotéinés sur prescription médicale.

L'ADMR s'associe à l'hôpital de Brocéliande pour garantir la qualité des repas et propose une livraison en contenants en verre. Des aides financières sont disponibles via l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), ainsi qu'une réduction d'impôt de 50 %.

Au-delà de la livraison, ce service permet d'entretenir un lien social avec les bénéficiaires.

Pour plus d'informations, contactez l'ADMR au 02 99 09 39 60 ou par mail à **montfort.asso@admr35.org**.

Repas des aînés

Les aînés ont rendez-vous **jeudi 9 octobre** à 12h à la salle polyvalente de Clayes, pour le traditionnel repas des aînés.

Participation demandée :
- 70 ans et + : gratuit
- De 60 à 70 ans : 15 €
- Moins de 60 ans : 30 €

Réponse souhaitée auprès de la mairie avant le mercredi 1er octobre.

Cafés des aidants

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.

Ces rencontres ont lieu un fois par mois de 14h30 à 16h à Mordelles et à Iffendic et sont co-animées par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. A chaque rencontre une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour de son vécu d'aidant.

IFFENDIC - Espace Sport'Iff, 30 rue du Commerce

Jeudi 18 Septembre
Aidant, et vous comment allez-vous ?

Jeudi 16 Octobre
Avec moi, son comportement est différent, pourquoi ?

Jeudi 13 Novembre
Les relations avec mon entourage

Jeudi 11 Décembre
Les repas de famille et les fêtes

MORDELLES - La Longère, Place Toulouse LAUTREC

Lundi 22 Septembre
Moi aussi, j'aimerai qu'on me demande comment je vais…

Lundi 27 Octobre
Comment gérer mes émotions face à l'attitude de mon proche ?

Lundi 24 Novembre
Mon entourage ne comprend pas mon engagement

Lundi 15 Décembre
Comment lâcher prise lors des fêtes ?

Contact : 02 99 02 36 37
accompagnaidants@cias-ouest-rennes.fr

Piq' et Coud

Les cours de couture reprendront le jeudi 25 septembre.
Rappelons que Piq' et Coud se réunit chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14h30 à 17h30 dans la salle des associations.
Chaque adhérente arrive avec un projet personnel et bénéficie des conseils avisés de Mme GEFFROUAIS, notre couturière-animatrice dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Vous pouvez vous inscrire à l'année (30 séances de 3h) ou venir ponctuellement pour réaliser un projet de votre choix.
N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des associations le jeudi après-midi pour plus d'informations.

Renseignements :
Jacqueline GAUDIN : 06 08 30 96 99
Gisèle TÉTARD : 02 99 07 10 61

La Clayes des Champs, Art floral

Quatre saisons ont été ponctuées par nos réalisations florales, c'est toujours dans la bonne humeur et avec l'aide et les conseils avisés de Frédérice que nous repartons chaque mois avec un bouquet, un centre de table, une déco pour Pâques ou même encore une couronne de fleurs séchées. Des compositions toujours différentes que nous sommes fières de rapporter à la maison ou même d'offrir.

Nous sommes 12 à discuter, plaisanter, à échanger et accessoirement travailler un peu le jeudi après-midi, une fois par mois de 14h30 à 16h30 et le soir de 20h et 22h.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez l'envie de passer un bon moment de création et de convivialité.

Pour de renseignement :
Frédérice MUSSETA : 06 72 44 13 12
Sylvie TROUSSIER : 07 87 43 07 76

FC Clayes

Le club débutera sa cinquième saison le dimanche 21 septembre. Le premier match à domicile aura lieu le dimanche 5 octobre à 15h30.
Nos joueurs auront besoin de votre soutien chaque dimanche pour atteindre l'objectif de maintien en D3 !

Septembre
21 Tinteniac St Do FC

Octobre
05 Geveze US 3
19 Parthenay AS

Novembre
02 Combourg J.2
09 Irodouer AV 3
23 La Mézière Melesse 3
30 Pace Co 4

Décembre
07 Ren breizh fotbal
14 Combourg SC 2

Avant cela, notez également la tenue de notre tournoi de palets, samedi 20 septembre, sur notre terrain.

- Concours individuel le matin à partir de 9h
- Concours en doublette l'après-midi à partir de 14h

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir !

Contact : 06 75 87 67 65

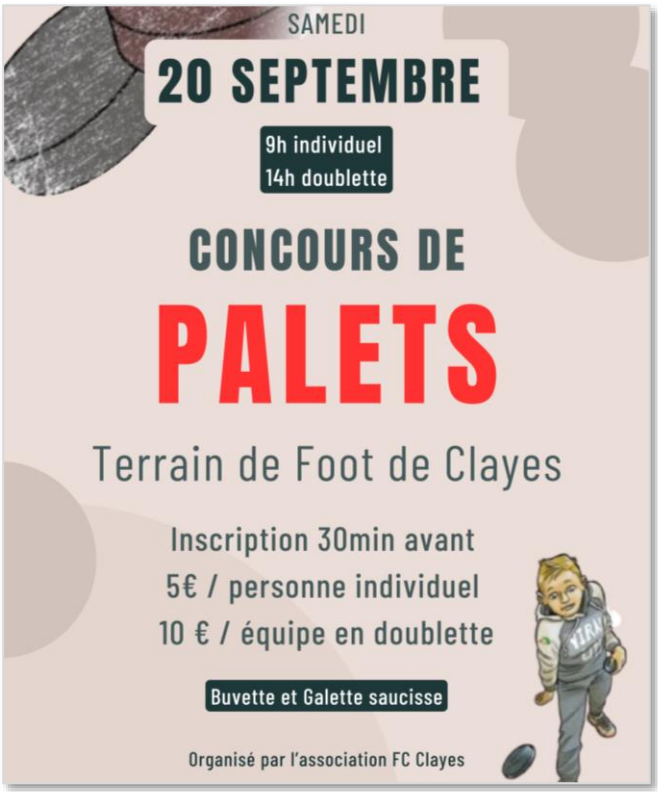

Association des Parents d'Elèves
06 42 49 43 64
apeclayes35@gmail.com

Association des pêcheurs
06 17 01 69 25

Breizh Clayes Poker
06 80 94 86 91
breizhclayespoker@hotmail.fr

FC Clayes
06 83 15 81 11
contactfcclayes@gmail.com

La Clayes des champs
07 87 43 07 76
alain.troussier0233@orange.fr

Le temps de vivre
06 16 39 53 34
tempsdevivre35@orange.fr

Les amis de Martin
06 83 89 34 82
06 08 70 22 36
07 87 43 07 76
raydie.denis@gmail.com

Les Valérianes
06 75 20 90 86
assolesvalerianes@gmail.com

PG CATM
06 27 23 52 50
bloutinjacky@gmail.com

Piq' et Coud
06 08 30 96 99
jacqueline.gaudin4@wanadoo.fr

Taï-Chi/Qi gong - la Voie du Bien-être
06 85 15 11 73
texier.myriam@wanadoo.fr

Terre de Clayes
terredeclayes35@gmail.com

Sport et Plaisir
06 18 80 65 20
sportetplaisir.clayes@gmail.com

Tennis de table
06 32 70 21 92
tennisdetableclayes@gmail.com

Voyage Yoga
06 20 96 22 12
asso.voyageyoga@gmail.com

Wanomichi Club Clayens
06 18 89 64 99

Multisport - Entente Chapelloise
06 75 97 17 61
pascal.lebastard@wanadoo.fr

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Élèves tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos événements de ce printemps.

La braderie organisée le lundi de Pentecôte a rencontré un beau succès grâce à la présence des exposants et des visiteurs venus nombreux. Votre participation a largement contribué à cette belle journée de convivialité.

La fête de l'école a également été un moment fort : le superbe spectacle sur la Bretagne a fait danser et chanter enfants et parents, dans une ambiance joyeuse et festive. Une belle réussite dont les enfants garderont un excellent souvenir !

Et ce n'est pas fini ! Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements 2025 :

- La traditionnelle soirée tartiflette le 11 octobre 2025
- Le marché de Noël le 6 décembre 2025

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces rendez-vous conviviaux qui, rappelons-le, permettent de collecter des fonds au profit de l'école et des enfants.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien !

Contact : 06 42 49 42 64 - apeclayes35@gmail.com

NOUVEAU !

Une course nature à Clayes

Le défi nature de clayes aura lieu le dimanche 5 octobre. C'est une course à allure libre d'une durée de 3h sur un parcours de 4 kms.

Cette première édition test est limitée à 100 dossards et se fait en solo ou en équipe de 2 coureurs. Chacun est libre de son temps de course et peut s'arrêter quand il le souhaite. Le port du dossard est obligatoire pour les concurrents en course.

L'inscription est libre et les bénéfices seront reversés pour le centre Eugène Marquis.

Inscription par mail : Parcours Prévention Santé (PPS) de moins de 3 mois ou licence obligatoire.

Départ à 9h de la place de la mairie et fin à midi.

Le classement se fera pour la distance totale.
Pour cette première édition, seul le 1er et la 1ère seront récompensés (la plus grande distance totale parcourue).

Sport et plaisir

Reprise des cours de renforcement musculaire le lundi 15 septembre à 18h55 à la salle polyvalente.

Cotisation annuelle 100 €.

Pour tous renseignements, contacter Isabelle JAUNET au 06.18.80.65.20
ou par mail à sportetplaisir.clayes@gmail.com

Multisport - Entente Sportive Chapelloise

Votre enfant souhaite pratiquer ou reprendre un sport sans contrainte et dans une bonne ambiance, L'Entente Sportive Chapelloise (ESC) propose aux enfants de 4 à ´0 ans de faire du sport de façon ludique à Clayes.
Elle a pour vocation la promotion des sports collectifs ou individuels.
Si votre enfant a du mal à choisir une activité, le multisport sera parfait pour lui.

Coût de l'adhésion annuelle : 60 € / enfant

Cours à Clayes : mercredi à 9h30 ,10h15 ou 11h25 (en fonction de l'âge) à la salle polyvalente de Clayes.

Contact : Pascal LEBASTARD - 06 75 97 17 61 ou pascal.lebastard@wanadoo.fr
Site : ententesportivechapelloise.sportsregions.fr

La Voie du Bien Être Qi Gong

L'association « La Voie du Bien Être Qi Gong » vous propose des séances tous les mardis (19h à 20h30).

C'est dans une ambiance conviviale, sympathique et sans prise de tête que l'association vous invite à participer aux cours de Qi Gong. Les cours sont ouverts à toutes et tous, il est possible de venir pour une séance de découverte. Les cours se tiennent le mardi de 19h à 20h30 dans la salle des associations à Clayes.

Le Qi Gong est une discipline qui permet de se recentrer sur soi par une gymnastique traditionnelle chinoise et une pratique de la respiration fondée sur la connaissance de la maitrise du souffle en association à des mouvements.

Tout au long de l'année, l'association vit ses moments de convivialité avec la galette des rois, un repas pour fêter le nouvel an chinois, un pique-nique partagé.

Contact : Myriam Texier – 06 85 15 11 73 ou **texier.myriam@wanadoo.fr**

Concert Les Valérianes

L'Association Les Valérianes présente :

Concert Samedi 4 octobre à 18h30
Duo Galana à l'Eglise de Clayes
suivi d'un Pot de l'Amitié (salle des Associations)

MADRID, PRINCESSE DES ESPAGNES

Voici un étonnant voyage dans l'univers de la musique espagnole à travers les 3 guitares d'Hervé Merlin et la voix chaude de Soizick Ruellan. Le public est immergé dans cet univers où tous les sens sont mis en éveil...

Mélodies riches en intimité poétique, scènes de zarzuela ou danses aux rythmes caractéristiques, Madrid, la Princesse des Espagnes, est source d'inspiration où la magie opère.

Avec **Soizick RUELLAN**, soprano formée au Conservatoire National Supérieur de Madrid et **Hervé MERLIN**, professeur de guitare au CRR de Rennes.

Tarifs :
10 euros – Tarif plein
5 euros – Tarif réduit (12-18 ans)
Gratuit – moins de 12 ans

Réservation au 06 56 69 69 29
ou via le QR code suivant :

Breizh Clayes Poker

Tout d'abord, nous tenons à remercier la mairie qui chaque année nous fait confiance pour tenir la buvette et la gestion des parkings lors du feu d'artifice du 13 juillet, même si cette année ce dernier a été annulé.

L'association se porte bien avec dorénavant 34 adhérents.
Nous nous réunissons tous les jeudis soir à 20h à la salle polyvalente de Clayes. Ce moment de convivialité permet de créer du lien social et des rencontres intergénérationnelles.

Le poker est avant tout un jeu de réflexion et pas seulement de hasard. Alors, si vous souhaitez développer des compétences comme la concentration, la patience, le calcul de probabilités ou encore la gestion des émotions, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Le premier tournoi est sans engagement !

Par ailleurs, le samedi 22 novembre prochain, le Breizh Clayes Poker organisera un tournoi Freeroll ouvert à tous. Ainsi, nous recherchons un ou plusieurs sponsors pour devenir partenaire de cet évènement !!

Plus d'infos au 06 80 94 86 91.

Voyage Yoga

Créée à Clayes en 2019, l'association « Voyage Yoga » propose des séances de Hatha Yoga guidées par Anne LE NEILLON, professeure diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY).

Cette année, nous nous retrouvons le jeudi de 19h30 à 20h45 dans la salle de motricité de l'école, 33 séances sont programmées du 11 septembre au 25 juin.

Le yoga permet la souplesse du corps par la pratique de postures, la maitrise du souffle par des exercices de respiration, en découle l'apaisement du mental pour savourer pleinement un moment de relaxation en fin de séance.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin, Ludivine et Mélanie ont été réélues présidente et trésorière. Nous remercions Sylvaine qui quitte le bureau après avoir apporté un soutien précieux.
Cet automne nous proposerons un atelier exceptionnel, ouvert à tous, c'est une manière de découvrir la philosophie et la pratique du yoga, nous communiquerons la date via Panneau Pocket. D'ici là, n'hésitez pas à prendre contact pour une séance d'essai !

asso.voyageyoga@gmail.com
Anne au 06 61 34 24 47

Terre de Clayes

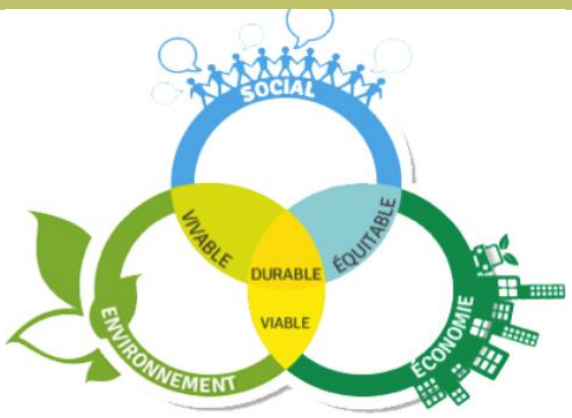

Développement durable ? De quoi parlons-nous ?

Publié en 1983 par la Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement, le rapport Brundtland plaide pour un développement économique prenant en compte les limites écologiques de la planète et les droits de l'homme, il fait un lien entre les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales. Le concept de « développement durable » apparaît pour la première fois dans ce rapport. Pour beaucoup d'entre nous il ne concerne que la protection de la nature, de la faune et de la flore ce qui est une erreur.

« *Notre planète n'est pas en danger. Elle va continuer à tourner longtemps autour du soleil. La vie sur la terre n'est pas vraiment en danger. Ce qui l'est, c'est l'espèce humaine* » (H. Reeves).

Les Nations Unies proposent 17 objectifs pour sauver le monde qui portent une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

L'association Terre de Clayes s'efforce d'œuvrer en faveur de ces objectifs à hauteur de ses moyens : « Petits gestes, grands effets avec Terre de Clayes, gérons nos déchets ».

L'ADEME nous propose des pistes pour jeter moins et mieux :

Prochaines dates à retenir :

- 20 septembre : ramassage des déchets à Clayes (Journée mondiale du nettoyage de la planète)
- 15 novembre : sortie champignons en forêt de Rennes
- 16 novembre : bourse aux plantes
- Décembre (date à venir) : ateliers de Noël
- 2 février : assemblée générale

Faire le tri dans ce qu'on achète

Parmi les effets environnementaux de nos achats on peut distinguer deux aspects principaux : d'une part la pollution néfaste à la fois pour la biodiversité et pour nous, d'autre part la libération de gaz à effet de serre. La réduction de l'effet de serre est devenue une véritable urgence pour le climat des décennies qui viennent. Prendre en compte l'environnement au moment de nos achats, c'est donc d'abord réduire l'énergie consommée par le produit acheté, tant pour son fonctionnement qu'au repos. Mais c'est aussi de réduire la consommation de matière première, d'énergie de production et de transport ainsi que les emballages qui l'accompagnent en choisissant des objets qui ont une longue durée de vie. Nous pouvons désormais nous appuyer sur la signalétique qui a été mise en place concernant la consommation d'énergie, la réparabilité.

Ne rien gaspiller

Le gaspillage alimentaire est une réalité (30 kg d'aliments gaspillés chaque année par habitant dont 7 kg encore emballés). Les aliments les plus gaspillés sont les légumes, les liquides et les fruits. L'objectif 2030 est de réduire de 50 % le gaspillage dans les foyers, par rapport à 2015 avec, pour y parvenir, de nombreuses pistes à explorer (avant, pendant et après les courses ...). Autre gaspillage, celui des produits ménagers. Respecter les doses, c'est moins de déchets et de pollution à la clé, utiliser trop de lessive ne lave pas mieux le linge, mais encrasse plus vite le lave-linge ! Sans doute gaspillons-nous également trop de papier (impressions inutiles en recto qui finissent à la corbeille avec les prospectus publicitaires …).

Faire durer

Beaucoup d'objets sont jetés alors qu'ils pourraient encore servir. Il n'est certes pas toujours facile de résister à la tentation mais il nous faudrait, au regard des enjeux de transition climatique, faire en sorte de systématiser quelques gestes simples : s'assurer que l'objet est irréparable avant de le jeter par exemple. Le Repair-Café organisé par l'association Saint Gilles Nature Environnement peut nous y aider. Les ressources pour réparer soi-même ne manquent pas. Questionnons également la valeur ajoutée du changement. Est-il du registre de l'esthétique, du confort ... ? En quoi l'objet remplacé ne répond-il plus au besoin que j'en ai ? Les qualités du nouveau produit sont-elles fondées ?

Valoriser tout ce qui peut l'être

Donner ses vêtements, ses vieux meubles, la vaisselle que l'on n'utilise plus, composter les déchets organiques, adopter une poule (adopteunepoulette.com) qui recyclera certains déchets alimentaires, récupérer l'eau de la douche ou de l'évier, en gardant un seau ou un arrosoir à proximité…, valoriser les tontes de pelouse et les déchets de taille pour pailler.

Ce ne sont là que quelques pistes. Nous en développerons certains aspects sur le site de l'association qui sera prochainement en ligne. Nous invitons celles et ceux qui souhaitent réfléchir et agir avec nous à rejoindre notre association !!

Contact : **terredeclayes35@gmail.com**

Commerces et services de proximité

Le Fournil de Clayes
Place du Calvaire
Mardi au vendredi :
7h30-12h30 / 16h-19h
Samedi et dimanche :
7h30-12h30
02 99 61 55 02

Coiff'Hair…ZEN
06 20 39 90 59
vbcoiffure35@gmail.com

Sabine Salvat, hypnothérapeute
6, La Busardais à Clayes
06 15 70 81 40
sabinesalvat.hypnose@gmail.com
therapie35.fr

Kamala, Massage Yoga
9, allée des Violettes
06 61 34 24 47
kamala.massageyoga@gmail.com

Idrissa Sidibé, courtier en assurance
06 99 58 40 30
sia-assurances@outlook.com

L'Atelier Bambino
Place de l'Eglise
Lundi soir à partir de 16h.
06 08 98 85 63
contact@atelierbambino.fr

L'AuthentiK, pizzaiolo
Place de l'Eglise
Vendredi soir
06 71 27 60 76

LFloraldesign, fleuriste
06 79 28 18 56
Facebook Instagram

Taxi Maëlian
06 34 22 49 88
taxi.maelian@gmail.com

Philippe de Geyer, consultant immobilier
07 87 91 84 32
pdegeyer@efficity.com

Clayes — Panneau Pocket

L'ACTUALITÉ COMMUNALE

La mairie de Clayes communique de plus en plus grâce à l'application Panneau Pocket pour vous informer en temps réel des événements sur la commune :
Manifestations, alertes, incidents, coupures d'eau ou d'électricité…

****

C'est l'équivalent du panneau lumineux dans d'autres communes, mais à portée de main.

Pour rester informé en temps réel de l'actualité communale, la mairie vous invite à installer l'application gratuite sur votre smartphone.

Nous pouvons vous accompagner pour installer cette application.

Mettez la mairie de Clayes dans vos favoris pour recevoir les notifications à chaque publication.
Nous veillons à ne pas abuser de ce dispositif

Services publics

MAIRIE
Place de la mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
De 14h à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h
(1er et 3e samedi du mois)

BIBLIOTHÈQUE
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32
bibliotheque.clayes35@orange.fr

ÉCOLE DE CLAYES
Tel : 02 99 61 20 60
ecole.0350197z@ac-rennes.fr

CANTINE
Tel : 02 99 06 17 49
Menus : www.clicetmiam.fr (code 855RFRE)

GARDERIE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30-8h30 et 16h30-18h45
Tel : 07 88 94 83 78

CENTRE DE LOISIRS
Familles Rurales
Tel : 06 60 29 66 33
al.clayes@famillesrurales.org
https://fdfamillesrurales35.portail-familles.app

Panneau Pocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

PLATEFORME VOIRIE NORD-OUEST
Lundi au vendredi
8h30-11h45 et 13h30-16h30
Tel : 02 23 62 29 74
dve-pno@rennesmetropole.fr

PLATEFORME DE VÉGÉTAUX
Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h (17h heures hiver)
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h (17h heures hiver)